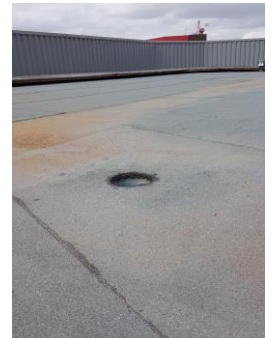




Bédier encore des infiltrations...

Lors de la visite sur site, la **CFDT** a relevé une fenêtre brisée de l'extérieur, la pente d'écoulement des eaux pluviales de la terrasse qui n'est pas aux normes. De plus, des traces d'humidité perdurent !

Combien de temps l'étanchéité des terrasses va-t-elle pouvoir éviter toutes infiltrations aux étages inférieurs? Doit-on attendre d'autres dégâts avant de réagir? Est-il nécessaire de courir le risque de faire entrer le personnel dans ces nouveaux bureaux et de risquer des dégâts informatiques et bâtimentaires ?



La **CFDT** interpelle la collectivité parisienne :

N'est-il pas préférable ou plutôt cela ne relève-t-il pas du bon sens que de respecter des temps de séchage? De nombreuses malfaçons sont encore visibles, ne faut-il pas différer le déménagement ?

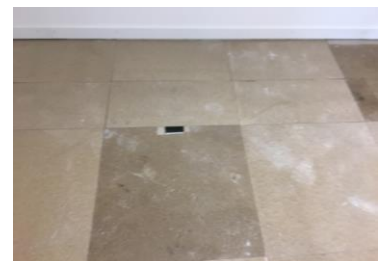
Pourtant le déménagement des agents à « Bédier Est » a bien été effectué le 8 septembre et ce, malgré les malfaçons qui perdurent, notamment au niveau des infiltrations d'eau toujours d'actualité.



Ce projet Bédier était mal ficelé à la base. N'est-il pas vrai que les agents amenés à rejoindre Bédier étaient trop nombreux au regard du nombre de bureaux prévus initialement?



La **CFDT** ne peut que s'insurger contre le manque de transparence quant à la communication entre les parties prenantes impactées directement par le projet Bédier: le promoteur à l'encontre de la DPA et la DPA envers les partenaires sociaux.



**ADHERER A LA CFDT,
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE**